

Conseil d'administration c ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir a adopté la résolu
Regroupement lavallois p n° CG170208GA0055 approuvant la constitution en personne morale du Regroupement lavallois p
la réussite éducative réussite éducative (RLPRE), anciennement la Table interordres de Laval;
(RLPRE)

Remplacement

CG240925GA0007

ATTENDU QUE le mandat de la représentante actuelle de la Commission scolaire Sir arrive
bientôt à échéance, le RLPRE a demandé à la commission scolaire de nommer à nouveau une pers
la représenter au conseil d'administration du RLPRE;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Elena Ferrato que, sur recommandation de la
Services pédagogiques, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir procède à
nomination de Michael Quinn, directeur adjoint des Services pédagogiques, comme rep
Commission scolaire Sir au conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réus
éducative (RLPRE) pour un mandat de deux ans.

Adoptée à l'unanimit

